



REGLEMENT 2008 DU CONCOURS NATIONAL
POUR CHEVAUX DE 3 ANS A APTITUDE
DRESSAGE

FRANCE DRESSAGE

I- Informations générales

Organisation technique : à SAUMUR dans le cadre de la Semaine du Dressage organisée du 25 au 28 septembre 2008 par FRANCE DRESSAGE en collaboration avec l'E.N.E. la SHF et la S.E.I. (Saumur Equestre International).

FRANCE DRESSAGE
Haras du Pin
61310 LE PIN AU HARAS
tel : 02 33 12 16 04 - fax : 02 33 36 14 12

Ecole Nationale d'Equitation
Terrefort – B.P. 207
49411 SAUMUR CEDEX
tel : 02 41 53 50 50 - fax : 02 41 67 63 08

II- Conditions générales

A - Admissions

Ce concours est ouvert aux juments, mâles et hongres nés en 2005 et inscrits au bénéfice du Fonds d'Elevage Dressage. La liste des produits du Fonds d'Elevage Dressage est disponible sur demande au secrétariat de FRANCE DRESSAGE.

Un droit d'inscription de 15 € sera demandé aux chevaux inscrits au Fonds d'Elevage Dressage à l'ordre de FRANCE DRESSAGE.

En complément, sont qualifiés par un jury agréé FRANCE DRESSAGE un quota de chevaux de 3 ans retenus dans les concours régionaux ou interrégionaux de modèle et allures ainsi qu'un quota de chevaux de 3 ans, issus d'un ou de deux parents labellisés et inscrits à un stud-book européen reconnu. Ces chevaux devront avoir été élevés en France depuis au plus tard le **1^{er} janvier 2007**.

Leur participation au concours national est assujettie à un droit d'inscription de 50 € à l'ordre de FRANCE DRESSAGE.

La sélection des 3 ans sera assurée lors des concours de sélection organisés par les associations de race et en accord avec le ou les juges FRANCE DRESSAGE invités par celles-ci. La sélection pourra aussi s'effectuer dans les tests spécifiques pour chevaux de 3 ans organisés en accord avec la SHF ou lors de regroupements à l'initiative des éleveurs.

B - Epreuves

*** Premier jour**

Les chevaux seront divisés en 2 sections Mâles et Femelles – Hongres :

- Présentation des allures en liberté, aux deux mains,
- Présentation en main au modèle : celui-ci sera examiné à l'arrêt et au pas en ligne.

*** Deuxième jour**

- Epreuve montée consistant en une présentation en groupe commandée par le jury, d'une durée de 12' environ avec au maximum 3 chevaux. Si exceptionnellement un groupe de 4 était constitué, la durée serait de 15'.

TEXTE DE LA PRESENTATION DES 3 ANS MONTES

(rectangle 30 X 70 m)

L'entrée se fait au pas rênes longues sur la piste.

La reprise commence avec du trot de travail enlevé (2 tours et développement sur quelques foulées le long d'un grand côté) puis changement de main et même chose à l'autre main.

Puis les chevaux prennent le cercle central, et partent au galop (2 tours sur la piste avec allongement de quelques foulées sur un grand côté). Puis même chose à l'autre main avec changement de main par le trot . A la fin de cette phase de galop, les cavaliers mettent leur cheval en cercle au centre en rendant les rênes et gardent cette attitude pour repasser au trot puis au pas.

Enfin, au pas avec des rênes longues mais en gardant un léger contact entre la bouche du cheval et la main du cavalier, un doubler dans la longueur avec changement de main avant de sortir.

La reprise sera commandée par le speaker

III- Jugement et Notation

Le jury sera composé d'au moins trois juges notant individuellement pour l'épreuve de modèle et liberté et en commun pour l'épreuve montée.

Lors de cette épreuve, le pas, le trot et le galop seront jugés sur différents critères comme le rythme, l'élasticité, la « couverture de terrain » et l'engagement. L'impression générale est également prise en compte.

Cette impression générale est influencée par la perméabilité aux aides, le tempérament, le potentiel du cheval pour la discipline du dressage , son niveau d'entraînement et la manière dont le cheval est monté.

Les épreuves en main, en liberté et montées seront jugées selon la grille établie par FRANCE DRESSAGE sur laquelle un protocole d'explication des notes sera inclus et remis à chaque propriétaire.

En cas d'ex-aequo, les chevaux seront départagés selon la note de l'épreuve montée.

IV- Dotations et primes

La dotation des chevaux mâles, hongres et femelles SF, AA, CS, TRAK, LUS, PRE et LIP est assurée sur subvention des Haras Nationaux.

Le montant des primes sera modulé en 4 catégories selon la note obtenue :

73% et +	ELITE
68% à 73%	EXCELLENT
63% à 68%	TRES BON
moins de 63%	QUALIFIE

Les 3 ans de race étrangère de Selle pourront être primés par FRANCE DRESSAGE sur dotation spéciale en fonction des partenariats obtenus dans la limite de 4 chevaux de race étrangère de Selle mâles, femelles ou hongres. Les bénéficiaires de ces primes devront être **à jour de leur cotisation à l'association.**

Le montant moyen des dotations aux chevaux non primés par les Haras Nationaux sera de 20% des dotations HN.

Souvenirs, plaques et flots seront remis par l'association FRANCE DRESSAGE.

V- Conditions spécifiques

* Les engagements sont à adresser avant le 5 septembre 2008 à FRANCE DRESSAGE, Haras du Pin, 61310 LE PIN AU HARAS, sur formulaire à lui demander. Après cette date et après accord de FRANCE DRESSAGE, le montant des engagements sera du triple du montant initial.

* Les réservations de boxes seront à faire directement auprès de l'ENE et suffisamment à l'avance pour pouvoir être honorées.

* Tous les chevaux devront être en règle vis-à-vis des normes sanitaires en vigueur, être à jour de leurs vaccinations contre la grippe équine et accompagnés de leur document d'accompagnement dûment validé.

* Les présentateurs devront être en tenue d'équitation ou de concours. Pour les présentations en main la tenue sera obligatoirement blanche.

* Pour l'épreuve montée, les chevaux devront être présentés en filet simple, les cavaliers seront sans éperons, la cravache ne devra pas excéder une longueur de 110 cm. Les guêtres et autres protections ne sont pas autorisées.

* Les participants doivent veiller à ce que leurs assurances personnelles soient en cours de validité. Les chevaux et le matériel des concurrents restent sous leur garde et leur responsabilité pendant toute la durée de la manifestation.

* L'organisateur et le président du jury se réservent le droit d'apporter au présent règlement toutes modifications rendues nécessaires pour la bonne organisation et le bon déroulement du concours du fait de circonstances imprévues.

* FRANCE DRESSAGE pourra faire effectuer des contrôles antidopage sur les chevaux participant aux épreuves d'élevage.